

Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2019

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et de brosser un portrait de la situation financière de la municipalité.

Bref compte rendu des principales réalisations de 2019

En 2019, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents :

- Une attention soutenue accordée aux services de nature communautaire (*Centre Raoul-Dandurand*, bibliothèque *La Ressource*, loisirs, journal local, site internet, école de musique, etc.) ;
- L'entretien préventif de nos infrastructures routières : Réparation et pavage de plusieurs sections de routes de la municipalité comme la rue des Pins Nord où il eut une réfection majeure.
- L'avancement du projet d'assainissement des eaux: Communications régulières entre nos ingénieurs mandatés, les intervenants du MAMH, MELCC et MTQ;
- Achèvement des travaux du lien piétonnier liant l'ancien boisé de la Fabrique et la mairie;
- Amélioration des outils d'informations : Mise à jour du site internet municipal (<http://ste-petronille.iledorleans.com>) et utilisation accrue du journal *Le Beaulieu* ;
- Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente;

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Monsieur **Éric Bussière** est responsable du Comité Consultatif de l'Urbanisme, représente la municipalité au conseil d'administration du Journal Autour de l'Ile. Il s'occupe aussi du déneigement, de l'éclairage et aussi de l'aménagement du terrain de jeu.

La responsabilité des loisirs et des activités communautaires revient à madame **Marie-Claude Laflamme**. Elle s'occupe aussi des communications et de la bibliothèque.

Monsieur **Yves-André Beulé** est le responsable de la politique familiale – MADA, des activités communautaires, de la fête des bénévoles et de l'aménagement du boisé de l'Église.

Le conseiller **Jean Côté**, est responsable des infrastructures, des technologies de l'information et du Conseil sans papier.

Madame **Lison Berthiaume** est responsable de l'embellissement du territoire, de l'organisation du travail et du tableau de bord.

Madame **Nancy Duchaine** est responsable du transport adapté (Plumobile), du programme de gestion des matières résiduelles – PGMR, du plan de mesures d'urgence et de la piste de ski de fond.

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ainsi que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. **Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.**

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur **Jean-François Labbé**, notre directeur général qui ne cesse de nous rappeler les principes de rigueur. Il est supporté par Mme **Chantal Blouin**. Monsieur **Daniel Laflamme**, employé municipal à temps plein qui fait un travail hors pair depuis de nombreuses années et est assisté par monsieur **Stéphane Drolet**.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2019*

HAROLD NOËL MAIRE

- Rémunération 9 900 \$
- Allocation de dépenses (50%) 4 950 \$

Membre du Conseil des maires de la MRC

- Rémunération 12 378 \$
- Allocation de dépenses (50%) 5 756 \$

ÉRIC BUSSIÈRE CONSEILLER

- Rémunération 4 362 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 181 \$

MARIE-CLAUDE LAFLAMME CONSEILLER

- Rémunération 3 960 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 980 \$

YVES-ANDRÉ BEAULÉ CONSEILLER

- Rémunération 3 960 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 980 \$

JEAN CÔTÉ CONSEILLÈRE

- Rémunération 4 362 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 181 \$

LISON BERTHIAUME	CONSEILLÈRE
- Rémunération	4 764 \$
- Allocation de dépenses (50%)	2 382 \$

NANCY DUCHAINE	CONSEILLÈRE
- Rémunération	4 764 \$
- Allocation de dépenses (50%)	2 382 \$

* La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 3 960 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro-maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2019.

Une situation financière saine

En 2019, nous avons respecté la quasi-totalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 2 128 670 \$ et nous avons terminé l'année avec un surplus budgétaire de 122 999 \$. Le surplus de Sainte-Pétronille est donc de 154 117 \$ en date du 31 décembre 2019.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Ainsi, le village de Sainte-Pétronille n'a aucune dette à long terme et nous n'encourons donc aucune dépense d'intérêt. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de taxation au Québec et la notoriété du village est telle que l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme.

Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous gérons selon *nos moyens*, avec l'aide de *nombreux bénévoles* et en mettant en *commun*, avec les autres villages de l'Île, toutes *les charges qui ont avantage à être partagées*.

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernement aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 201 879 700 \$ en 2019 est passé à 203 109 900 \$ en 2020.

Pour 2020, les coûts reliés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, nous devons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que de celles qui sont hors de notre contrôle (SQ, MRC, CMQ, service d'incendie, service de gestion des matières résiduelles, etc.).

En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2020 est donc de 1 999 620\$.

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis un an est déposé sur le portail de la Municipalité. Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ a également été déposé.

Comme à chaque année, nous continuerons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. **L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les revenus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur de votre patrimoine immobilier. De plus, nous souhaitons maintenir le niveau d'endettement à zéro tant que nous n'entreprendrons pas de travaux majeurs.**

*Harold Noël, agr.
Maire de Sainte-Pétronille*

Contrats municipaux de plus de 2 000 \$ conclus au cours de 2019 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$

JMD Excavation

Montant: 86 320 \$

Description: Travaux d'excavation et de voirie

Englobe

Montant: 36 453 \$

Description: Travaux de génie dans divers projets

Contrats municipaux de plus de 25 000 \$ conclus au cours de 2019

Déneigement T.J.

Résolution: 2019-125

Date d'attribution: 7 octobre 2020

Montant: 196 500 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Déneigement des rues et des trottoirs (3 ans)

Truelle et Companie

Résolution: 2020-035

Date d'attribution : 6 avril 2020

Montant: 85 919 \$

Type d'appel d'offres: Gré à gré

Description: Services professionnels pour les plan et devis – Dossier assainissement des eaux – Études archéologique

PE Pageau

Résolution: 2019-145

Date d'attribution : 4 novembre 2019

Montant: 77 451 \$

Type d'appel d'offres: Sur invitation

Description: Réfection de la rue d'Orléans

Entreprises Gosselin-Tremblay**Résolution:** 2019-158**Date d'attribution :** 2 décembre 2020**Montant:** 100 240 \$**Type d'appel d'offres:** Public**Description:** Aménagement du terrain – Surface multisports**Omnitech Sports****Résolution:** 2019-159**Date d'attribution :** 2 décembre 2020**Montant:** 70 771 \$**Type d'appel d'offres:** Public**Description:** Bandes et équipement - Surface multisports**Groupe Less-Vil****Résolution:** 2019-103**Date d'attribution :** 5 août 2019**Montant:** 104 817 \$**Type d'appel d'offres:** Public**Description:** Aménagement du lien piétonnier reliant l'Église et la mairie**JMD Excavation****Résolution:** 2020-021**Date d'attribution :** 2 mars 2020**Montant:** 56 700 \$**Type d'appel d'offres:** Public**Description:** Réfection du mur de soutènement des rues Laflamme et Gagnon